

Montréal, le 26 juin 2013

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^e Daniel Champagne
Champagne Perreault, avocats
410, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec) J6A 2T1

M^e Marc-André LeChasseur
Lechasseur avocats
393, rue St-Jacques Ouest
Bureau 258
Montréal (Québec) H2Y 1N9

**Objet : Demande de fixation des conditions d'installation d'une partie du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Terrebonne
Dossier de la Régie : R-3841-2013**

Chers confrères,

En suivi de notre lettre du 17 courant et aux fins de planification de l'audience qui se tiendra les **5, 6 août 2013 et, si nécessaire, 7 août 2013** dans le dossier mentionné en titre, la Régie demande aux participants de lui transmettre les informations suivantes, au plus tard **d'ici 16h le 23 juillet 2013** :

Le Distributeur la ville de Terrebonne :

- le temps requis pour l'adoption de leur preuve écrite et la présentation des points importants de la preuve, le cas échéants;
- la liste et la qualification de leurs témoins;
- le temps prévu pour le contre-interrogatoire.

Tous les participants :

- le temps prévu pour leur argumentation;
- tout autre commentaire utile au déroulement de l'audience.

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as